

## AVIS DE CONVOCATION

La prochaine réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan se déroulera le :

**Mardi 18 février 2025 à 18 h 30**  
**A la salle des fêtes de Clarens**  
**65 300 CLARENS**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Vie des assemblées : Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2024
2. Vie des assemblées : Compte rendu des décisions prises par le Président
3. Vie des assemblées : Compte rendu des délibérations prises par le Bureau
4. Finances : Vote des CFU de l'exercice 2024
5. Finances : Affectation des résultats 2024
6. Finances : Vote de la taxe GEMAPI 2025
7. Finances : Ouverture des crédits d'investissement 2025 par anticipation
8. Urbanisme : Avis de la CCPL dans le cadre de la modification n°1 du SRADDET Occitanie
9. Urbanisme : Bilan de la mise à disposition et approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Lannemezan
10. Urbanisme : Avis de dispense d'évaluation environnementale et modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Lannemezan
11. Développement économique : Convention relative au financement des travaux ferroviaires anticipés de l'opération « renouvellement de la section de ligne Lannemezan et Labarthe - Avezac »
12. RH : Adoption du Règlement intérieur du personnel
13. RH : Présentation du Rapport Social Unique 2023
14. Questions diverses

Le Président,  
Bernard PLANO

